

## Le pastorat féminin en Suède

*L'église luthérienne de Suède a autorisé l'ordination des femmes depuis plus de trente cinq ans. Elle bénéficie donc d'une assez longue expérience. À l'origine le droit des femmes à exercer le pastorat fut relativement bien accueilli en raison du contexte culturel libéral de la Suède. Cependant, la pratique du ministère demeure encore aujourd'hui pour les femmes une tâche difficile en raison des nombreuses réticences de leurs collègues pasteurs masculins et des réserves non encore écartées de quelques théologiens. L'opinion publique, exprimée dans la presse, semble au contraire plus tolérante. Quant aux femmes pasteures, elles jugent positive leur expérience.*

**L'**Église de Suède a, progressivement sans doute, changé au cours du siècle dernier. Tout en perdant ses fidèles, elle veut être une Église de masse. Les sociaux-démocrates ont abandonné leurs vues radicales et reconnaissent la légitimité des besoins religieux, et admettent qu'un État-providence doit les satisfaire. Les institutions de l'Église

suédoise prévoient tout pour répondre aux besoins du citoyen, y compris le droit de faire baptiser ses enfants, de se marier à l'Église et d'avoir des funérailles religieuses :

“Une Église de masse veut s'attribuer les qualifications d'ouverture et de démocratie. Ainsi l'État-providence social-démocrate et l'Église de masse vivent en harmonie aussi longtemps que l'Église accepte de vivre selon les règles de la démocratie parlementaire, sous l'influence directe des partis politiques laïques”<sup>1</sup>.

### Le fond historique

Depuis la Réforme, en 1527, l'Église de Suède est une Église d'État. À l'époque, le roi Gustave 1er se plaça à sa tête. Le déroulement de la messe fut directement copié sur ce qui se pratiquait en Allemagne, *Die Deutsche Messe*, sans changement. Ainsi, l'Église de Suède, à la différence des autres Églises nordiques, suit un ordre liturgique presque identique à celui de l'Église Catholique ! En 1593, elle adopta la Confession d'Augsbourg, “d'une foi évangéliquement pure”, et proclama son indépendance vis-à-vis de l'État ; cette indépendance, cependant, fut révoquée par le roi Charles XI quelque soixante-dix ans plus tard. Elle fut dotée d'une loi propre en 1686, ainsi que d'un catéchisme en 1689, d'un livre d'hymnes en 1695 et d'une nouvelle traduction de la Bible en 1703. En raison de sa participation à la Guerre de Trente ans, l'Église de Suède fut, au XVIIe siècle, très sévère et intolérante.

Jusqu'en 1866 l'Église était partie intégrante de l'État de Suède et de son Parlement (qui existe de façon continue depuis 1434) ; le clergé formait le deuxième état. À cette date, la réforme du Parlement abolit le système des quatre états pour y substituer deux Chambres, et l'on instaura le Synode chargé, sur pied d'égalité avec le Parlement, de s'occuper des affaires ecclésiastiques.

Dans le fameux paragraphe 16 de la nouvelle Constitution de 1909, plus libérale que la précédente, on peut lire que “le roi n'a pas

---

1. Citation du professeur Göran GUSTAFSSON, “Lund, politicization of State Churches : a welfare model” in **Social compass**, Louvain-La-Neuve, 1990.

le droit de réduire quelqu'un à nier sa conscience ou à le faire nier", mais il doit protéger la pratique religieuse de chacun pour autant que cela ne trouble pas l'ordre public. Cette loi fut très importante pour ceux qui ne voulaient pas appartenir à l'Église d'État. Cependant, pour sortir de l'Église d'État à laquelle appartenait d'office chaque citoyen, il fallait indiquer à quelle autre confession l'on voulait souscrire. Depuis 1951 seulement, on est libre de ne pas déclarer de religion. Or, bien que la majorité ne soit pas active dans l'Église et que beaucoup n'acceptent pas le contenu des vérités chrétiennes fondamentales, peu de citoyens usent de cette possibilité de sortir de l'Église d'État. En 1971 le paragraphe 16 de la Constitution a été remplacé par la Déclaration sur les droits de l'homme des Nations-Unies.

### **L'ordination des femmes**

La question de l'ordination des femmes est ancienne ; certains la regardaient comme un produit du siècle de Voltaire, un mouvement agnostique qui n'avait pas sa place dans l'Église. Avec les revendications d'égalité au cours du XXe siècle la société suédoise a connu de rapides changements ; les femmes ont progressivement accédé à la quasi totalité des domaines professionnels ; le sacerdoce apparaissait alors comme le dernier bastion. Ces revendications furent plutôt politiques mais, plus important dans ce contexte, certaines femmes voulurent, très tôt, réaliser leur vocation religieuse, non comme diaconesse ou comme professeur de religion, mais comme prêtres. Elles éprouvaient vivement que leur vocation ne soit pas admise et que leur revendication ait l'air de les opposer à cette Église que, précisément, elles voulaient servir. Le nom qui me vient tout de suite à l'esprit est celui de Ester Lutteman.

Ester Lutteman (1888-1970), issue d'une famille de pasteurs depuis plusieurs générations, avait brillamment obtenu un diplôme de théologie à l'université de Lund, en 1924. Pendant des années, elle prêcha dans les locaux les plus humbles aussi bien que dans les Églises, voire même dans les cathédrales d'Uppsala et de Lund. L'opinion publique s'en émut bien lorsque, pour la première fois, en 1927, elle gravit la chaire de vérité dans une église de Stockholm ; mais sa sagesse et sa ferveur, son intelligence et sa voix chaleureuse l'emportèrent sur les critiques. Il fut évident, pour ceux qui l'entendirent, qu'elle pouvait se

donner pleinement comme prêtre. Pour eux, Ester Lutteman montrait que les femmes devraient avoir le droit d'accéder au sacerdoce ; cela ne sera cependant pas le cas pour elle.

Le Synode de 1957 eut à se prononcer sur la proposition du gouvernement d'ouvrir l'ordination à des femmes ; après deux journées de discussion le vote fut négatif. Ester Luttemann répondit en quittant cette Église qu'elle aimait. Aucun autre argument n'aurait pu être plus fort pour convoquer, à l'initiative de l'ensemble des organisations de femmes suédoises, l'assemblée du 24 septembre 1957, juste après le Synode. On attendait qu'elle s'explique. Pâle et droite, elle s'adressa à l'assemblée :

“De tous ceux qui ont participé dès le début à ce débat (sur l'ordination des femmes), il n'en resté probablement plus aucun, sauf moi. (...) Nous devons apprendre à concevoir que Dieu est plus grand que toutes nos pensées, que l'on ne peut L'enfermer derrière les clôtures faites par nos mains d'hommes...”

Quand elle descendit du podium toute la salle se leva, et plus d'un évêque avait l'air très grave. Tous ont compris, grâce au témoignage de cette forte personnalité, que l'avis de cette assemblée serait plus qu'un appel et un signal d'avertissement à une Église dominée par les hommes, mais qu'elle préparait l'avenir.

## **Une décision historique**

Le ministre des affaires ecclésiastiques ne se contenta pas de ce résultat et convoqua immédiatement une autre Assemblée qui, dorénavant, remplacerait le Synode. Constituée d'un nombre de laïcs plus important, les évêques devaient y être présents avec voix consultative mais non délibérative. L'Assemblée de 1958 approuva la proposition du gouvernement ; cette décision rapprocha l'Église et le peuple. En 1960, trois femmes furent ordonnées prêtres, en 1982 il y en avait quatre cents et, en 1994, sept cent six.

Le jour des Rameaux de l'année 1960 trois femmes furent donc ordonnées ; l'une d'elle, docteure Margit Sahlin, née en 1914, est trop bien connue en raison de ses idées sur le pastorat féminin, pour qu'on

la présente ici. Son œuvre la plus importante est la Fondation Santa Catharina, un lieu de prière, de rencontres et d'échanges sur des questions religieuses, qu'elle a dirigé de 1950 à 1970. C'est dans sa chapelle qu'elle choisit d'être consacrée prêtre. En 1970, elle fut placée à la tête d'une paroisse de Stockholm. Ayant pris sa retraite en 1979, elle continue à jouer un rôle important dans la vie spirituelle du pays. Dernièrement elle a raconté, à la radio, son chemin vers le sacerdoce : sa joie profonde et sa sérénité lorsque, après tant d'obstacles, elle fut ordonnée, mais également ses souffrances quand, par exemple, certains jeunes théologiens, camarades de cours, se signaient lorsque leurs condisciples femmes passaient...

Aujourd'hui encore ce genre de difficultés continue ; en témoigne cette scène rapporté dans *Kyrkans Tidning (Le Journal de l'Église)* de mars 1994. Une jeune étudiante en théologie prend un café en compagnie d'un autre étudiant ; celui-ci l'interroge sur ce qu'elle compte faire lorsqu'elle aura obtenu son diplôme : à sa réponse "devenir prêtre", il se détourne d'elle et refuse désormais de lui adresser la parole ! Ce numéro de *Kyrkans Tidning*, entièrement consacré aux relations hommes/femmes dans l'Église, montre que la loi de 1958 n'est, après trente sept ans, toujours pas acceptée par tous les prêtres ou jeunes théologiens ; cette réticence crée des conditions de travail très difficiles dans certaines paroisses -une minorité- pour les prêtres femmes. Trente sept pour cent des prêtres hommes mettent, aujourd'hui encore, le sacerdoce féminin en question. Cette situation provoque des divisions à l'intérieur de l'Église, et certains diocèses sont plus touchés que d'autres. Une "clause de conscience" a été obtenue, qui dispense les prêtres ordonnés avant 1958 de l'obligation de collaborer avec des pasteures femmes. À l'heure actuelle, ceux qui sont favorables à l'ordination des femmes se sentent responsables à l'égard de ceux qui y sont hostiles, pour leur faire accepter la situation.

Les statistiques par diocèse montrent que Stockholm, grande ville, et Lund, ville universitaire, ont un pourcentage de prêtres femmes plus élevé et que, bien que les évêques soient tenus par la loi d'ordonner les candidats qui se présentent, il y en a beaucoup moins dans les régions connues comme moralement rigides. Sur un total de 2 824 prêtres en Suède, 25 pour cent sont des femmes.

Une enquête (pas très bien fondée statistiquement puisqu'il y eut seulement 792 réponses) auprès des prêtres hommes à propos de leur attitude à l'égard de leurs collègues femmes montre que, parmi les trente-sept pour cent hostiles au pastorat féminin, la moitié ont moins de quarante-deux ans.

## La presse forme l'opinion

La question du pastorat féminin a été débattue depuis fort longtemps dans la presse et ce, dans des journaux de couleurs politiques très différentes :

*Dagens Nyheter*, le plus grand journal, couvrant l'ensemble du pays, libéral, débuta le 8 mars 1923, avec un article intitulé "La place de la femme n'est pas dans la chaire de vérité ou au pied de l'autel" ; le 24 avril 1924 : "La question des femmes dans le chapitre, critique sévère" ; le 23 avril 1938 : "Des femmes pasteures" ; le 19 janvier 1977 : "Événement historique à Västera, des femmes, uniquement, ordonnées à l'évêché" ; le 9 janvier 1978 : "Les femmes pasteures renforcent le ton : Nous voulons avoir le prochain siège épiscopal" ; le 6 mai 1989 : "L'image de Dieu chez les femmes : chaleur et proximité". Ce journal a consacré environ cent quatre vingt articles à ce sujet et prend plutôt position en faveur des revendications d'égalité, alors même qu'il est moins intéressé par l'Église d'État.

*Senska Dagbladet* couvre également le pays entier, plutôt conservateur, il a commencé le 8 janvier 1929 avec ce titre : "Quand la femme aura-t-elle sa fonction à elle dans l'Église ?" Jusqu'en 1990, on compte plus de cent trente articles : un sondage rapide montre que le journal s'est souvent inquiété d'un schisme menaçant de l'intérieur l'Église suédoise ; c'est ainsi que l'on évoque le changement du rôle de l'Église : "Le rôle de l'Église : autrefois autoritaire, aujourd'hui soignante" (5 juin 1987).

*Göteborgsposten*, plus à gauche, couvrant la partie ouest du pays, notamment la ville de Göteborg, est le bastion de la lutte contre le pastorat féminin. On recense quatre-vingt articles sur le sujet depuis 1960. Ceux-ci visent généralement l'évêque Bertil Gärtner et sa lutte, illégale selon les critères juridiques mais juste selon sa conscience de responsable spirituelle : "L'évêque Gärtner sur l'égalité : Je ne changerai pas ma foi" (14 janvier 1986).

Outre la presse quotidienne, les hebdomadaires se sont également préoccupés de la question. Choisissons *Hertha*, organe du plus ancien mouvement féministe du pays, *Fredrika-Bremer Förbundet* : on recense une douzaine d'articles assez approfondis ; en 1957, un numéro entier fut consacré au sujet. Kerstin Anér, écrivaine et féministe s'interroge : "Dieu est-il un homme ?" et enchaîne : "Toutes nos idées sur le pastorat féminin, pour et contre, dépendent de ce que nous trouvons dans le texte (la Bible) et dans quel esprit nous le lisons. Or cela est vrai pour chaque situation concrète où nous les chrétiens nous nous trouvons (...). La Bible n'est pas un mode d'emploi. Nous devons l'interpréter. C'est pourquoi je n'accepte pas ce rideau nébuleux de théologie qui descend sur la question des femmes pasteures". Elle est consciente de ce qui est en jeu : "Je peux très bien concevoir que notre esprit moderne d'égalité et de respect réciproque puisse agir comme un poison pour l'Église dans sa forme institutionnelle actuelle. Soit ! Nous avons le Trésor dans un vase d'argile, or ce n'est pas le vase qui est important".

### **Les pasteures femmes parlent**

Les pasteures n'aiment pas toutes parler de leur mission ; cela peut être compréhensible, après tout. Il faut les voir agir. Cependant, la doyenne Mailice Wifstrand, de Lund, s'est prêtée à un entretien. Toute jeune fille, elle avait décidé, le jour de sa confirmation en 1938, de devenir pasteur et poursuivit des études dans ce but. Son diplôme de lettres classiques fut accompagné d'un diplôme de théologie. Après son mariage, l'enseignement convint mieux à sa situation. Elle enseigna pendant dix ans puis fut ordonnée à Lund où elle avait toujours vécu. Néanmoins, elle fut d'abord nommée à des postes de paroisses rurales, puis elle revint à Lund comme responsable de paroisse, puis choisie comme doyenne par ses collègues : un honneur, mais également une lourde tâche car elle avait à s'occuper des problèmes de l'ensemble des paroisses du diocèse. Ses années d'enseignement lui apprirent beaucoup car, pour elle, prêcher c'est enseigner, rendre compréhensibles des choses difficiles. Sa paroisse fut la première à préparer systématiquement les parents avant le baptême, à accompagner les couples avant le mariage et à suivre les familles après un décès. Elle organisa également des rencontres de prière qui furent très suivies, et publia ensuite trois livres de prières.

Les idées sur le sacerdoce de Mailice Wifstrand sont très claires : Oui, Jésus parlait souvent aux femmes ; or, en ce temps-là le témoignage d'une femme ne comptait pas – Marie-Madeleine avait beau dire que Jésus était ressuscité, un homme devait le voir pour qu'on y croie ! Oui, Jésus prenait les enfants dans ses bras, or, les enfants, à l'époque, n'avaient de valeur que comme assurance de vie pour les parents... Pour certains services les femmes ont toujours été acceptées : professeur de religion et missionnaires, par exemple. Alors, pourquoi ne pas leur confier les sacrements ? Y a-t-il une force magique dans les hommes qui les rende plus dignes de servir Dieu ?

Parlant avec Anna-Karin Hammar, d'une génération plus jeune, responsable des relations internationales et inter-confessionnelles pour le diocèse de Lund, un autre aspect du pastorat féminin ressort : la femme bâtit plus facilement des ponts entre les personnes et les confessions ; c'est une chose importante aujourd'hui. Pour elle, à notre époque, l'Évangile doit être prêché par les hommes et par les femmes, et elle s'interroge ainsi : "L'œcuménisme est favorisé par le fait que l'Église luthérienne et l'Église anglicane ont toutes deux opté pour le pastorat féminin. Quand sera-t-il temps pour l'Église romaine ?"

## Conclusion

Sans doute, les mots de mon introduction doivent-ils être complétés par une vue plus charitable. Il y a un principe chrétien de justice, justice établie au centre même de l'Église, dans son ministère, et qui trouve son fondement dans la lettre de Paul aux Galates : "Il n'y a ni homme ni femme car tous vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus". L'Église suédoise a opté pour le pastorat féminin, non sans pression extérieure et non sans problèmes. Si le vase risque de casser, le trésor, lui, n'a pas souffert.

Margareta DUBOIS-INGELSON